

TROPHÉE SENIORS 2 DE VSD 2022

Les 28 et 29 mai 2022 – Golf Club de Valence St Didier

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **ffgolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER 2022

Clôture des inscriptions : **vendredi 13 mai**

Contrôle des inscrits : **Dimanche 15 mai**

Publication Liste des retenus et Liste d'attente : **Mercredi 18 mai**

Publication des départs : **Jeudi 26 mai**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs, ayant 65 ans ou plus la veille du début de la compétition, licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits.

⚠ Application des mesures sanitaires en vigueur.

FORMULE DE JEU

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs des repères V (rouge).

Une série Messieurs : Départs des repères III (jaune).

Départage

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place du classement général de chaque série, un play-off « trou par trou » est organisé sur les trous 1 et 6, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Étiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1^{er} départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf (RÈGLES LOCALES PERMANENTES DES ÉPREUVES FÉDÉRALES AMATEURS § 14).

ENGAGEMENT

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement, adressé au : Golf Club de Valence St Didier – 620 route de Montelier – 26300 Charpey

Droits d'engagement

Adultes :

80 €

Adultes abonnés VSD :

40 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription, doit en informer le club obligatoirement par courriel à l'adresse suivant : golfclubvalence@wanadoo.fr et reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de ladite liste.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisés : Nb max de	Dames : Nb mini (hors wild cards)	Wild cards : Nb max autorisé
144	33	14

15 places Messieurs et 5 places Dames, sont réservées pour une attribution par ordre des index.

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

ORGANISATION

Entraînement

Une reconnaissance gratuite du parcours est possible dans les 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs

La liste d'entrée est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Dimanche : Une remise des prix, suivie d'un cocktail, est organisée 20 minutes après la rentrée des derniers joueurs.

Les trois premiers de chaque série sont primés.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

À retourner par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre Golf Club de Valence St Didier)

TROPHÉE SENIORS 2 DE VSD 2022 LES 28 ET 29 MAI

Golf Club de Valence St Didier
620 route de Montelier
26300 Charpey

CONDITION DE PARTICIPATION

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

⚠ Application des mesures sanitaires en vigueur.

INSCRIPTION

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Club de licence :

Numéro de Licence ffgolf :

Index :

Classement Mondial :

Classement Mérite :

Tél portable* (nécessaire) :

@Mail* (nécessaire) :

***Veuillez écrire lisiblement svp**

DROITS D'ENGAGEMENT

Adultes :

80 €

Adultes abonnés VSD :

40 €

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription doit en informer le club obligatoirement par courriel à l'adresse suivant : golfclubvalence@wanadoo.fr et reste redevable du droit d'engagement.